



## Nouvelles démographies et développement durable : enjeux et perspectives

Franck Auriac, géographe, professeur émérite  
à l'UMR Espace, Montpellier-Avignon

« Là où persiste encore la déprise démographique, l'attractivité paysagère et la fonction résidentielle induisent des formes de peuplement saisonnier d'une importance économique incontestable. Par leur caractère patrimonial, elles renvoient à la notion de territoires durables », explique Franck Auriac, géographe, professeur émérite à l'UMR Espace, Montpellier-Avignon.

En 1998, le volume 8 de l'Atlas de France (RECLUS-Documentation française) attirait l'attention, sous le titre « Nouveaux usages de l'espace rural, l'accueil rural entre nature et patrimoine », sur quelques constats et interrogations. « Se mettre au vert » devient un besoin de plus en plus affirmé. Qualité et diversification productives agricoles façonnent terroirs, territoires et environnement de ceux qui y vivent, agriculteurs s'identifiant à leur pays et résidents qui y jouissent des paysages. Cependant le modèle productiviste agricole a vite montré ses limites et les agriculteurs en forte diminution sont bien minoritaires en espace rural ; dès lors les agriculteurs ne sont plus les seuls acteurs du développement durable. « C'est aux flux résidentiels d'origine urbaine à large rayon, du local au régional ou même au national (voire très souvent l'international) que revient toute perspective conjointe du durable et du patrimonial pour qualifier les terroirs concernés », estime Franck Auriac. Cette fonction, même saisonnière, mérite donc attention et évaluation tant démographique et résidentielle qu'économique. Une cartographie des logements vacants montrait que ceux-ci pouvaient atteindre plus de 10 %, parfois plus de 20 % dans la diagonale du vide français. D'où le constat suivant : entre nature et patrimoine oscillent de nouvelles valeurs d'usage de l'espace rural ; équilibre, qualité, diversité sont les références les plus utilisées pour promouvoir pays et paysages.

Des études plus récentes ont multiplié et diversifié angles d'études et types de terroirs observés. Un groupe de chercheurs a publié dans un ouvrage-dossier de la Revue de Géographie Alpine (n° 20, 2004) une étude sur la notion de ressource territoriale. Il en ressort que le paysage est une ressource emblématique, mais par ailleurs ambiguë ; le patrimoine paysager n'est pas appréhendé en termes de ressource renouvelable. Il est ressource affective, culturelle, politique où se mêlent repères divers, signaux, formes, couleurs, textures, odeurs... selon une gamme variée. La qualité du bâti traditionnel, celle de la production agricole, la richesse naturelle et paysagère sont examinés dans leur diversité d'interpénétration. « **L'approche patrimoniale des biens est la seule à même de fonder une politique intégrée de développement et d'aménagement...** elle seule facilite la transmission de ces biens de génération en génération, d'un groupe à l'autre, en permettant le surgissement de l'imprévu dans leurs usages à moyen et long terme, en mettant sur le même plan d'importance le social et le technique, l'économique, le mental, le culturel », rappelle Franck Auriac. L'apport économique et financier exogène est au cœur de l'étude : **les sources de revenus se sont complexifiées, revenu local et production locale ne se recouvrent pas.** Si l'on compare le profil des revenus extérieurs à l'économie locale (donc importés par résidents secondaires et touristes) des seuls bassins de vie du rural isolé à ceux de tous les bassins de vie réunis, leur profil s'affirme par des parts plus importantes des bénéficiaires agricoles, des

pensions et retraites (principalement en provenance de migrants alternants) et du tourisme marchand...

« C'est bien de territorialité dont il faut parler ici, dès lors que l'acteur retraité ou l'actif urbain, l'un ou l'autre disposant de résidence secondaire héritée ou acquise, lieu de vie de durée non négligeable, saisonnièrement choisie, consomme ainsi en rural, biens et services de toute sorte, de l'alimentaire à l'entretien et l'équipement résidentiels... paye taxe foncière et taxe d'habitation... fait incessamment appel à intervention artisanale... bref consomme à hauteur de ses disponibilités souvent supérieures à celles de ceux astreints à résidence locale unique », ajoute-t-il. **C'est donc de la capacité d'accueil que dépend pour une bonne part le fondement durable de ces territoires ruraux** à condition bien sûr que les effectifs agricoles ne régressent pas trop, au risque de dégradations paysagères. À condition aussi que l'accessibilité de ces territoires s'améliore. Quand évaluera-t-on le peuplement autrement que par assignation à résidence unique ; quand cessera-t-on de restreindre aux seuls résidents patentés l'évaluation des forces économiques et sociales ? Le rôle incitateur des collectivités territoriales jouera pour beaucoup dans l'inscription durable, territoriale de tous ces processus nouveaux.



**1ère UNIVERSITÉ EUROPÉENNE**  
**de l'ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS**  
[www.accueil-populations.com](http://www.accueil-populations.com)

28 > 30  
JUN 06  
CLERMONT-FERRAND  
Grande Halle d'Auvergne